

REGLEMENT

Cette manifestation est un vide atelier, destinée aux particuliers

Installation 8h, ouverture public 9h00

Rangement 17h00

Responsabilité et sécurité, chaque participant est responsable de ses biens et s'engage à respecter les consignes qui pourraient être données par l'organisateur, les autorités ou les services de secours

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilités en cas d'accident corporel, les participants doivent être à jour de leur assurance responsabilité civile